

RENTREE 2026

MALGRÉ L'ÉCHEC DU PARCOURS DIFFÉRENCIÉ, LE MINISTRE S'ENTÊTE !

LA CGT ÉDUC'ACTION COMMUNIQUE...

Lors du comité de suivi de la voie professionnelle du mardi 17 février, le ministère de l'Éducation nationale a rendu son arbitrage sur le devenir du parcours « personnalisé » pour la rentrée 2026. **Alors que le ministère reconnaît l'échec de ce dispositif**, il l'impute à un problème de calendrier et de durée et a donc décidé de le maintenir sous une forme allégée. Ainsi, suite aux six semaines de PFMP obligatoires, les élèves choisissant le module « insertion professionnelle » feront, dans la continuité ou pas, **deux semaines supplémentaires sécables et gratifiées en entreprise**. Pour celles et ceux optant pour le module « poursuites d'études », les emplois du temps seront aménagés avec des temps forts et des interventions extérieures pour préparer au BTS. La mise en œuvre de ce dispositif, **en dehors de tout cadre national**, est renvoyée, une fois de plus, à l'autonomie des établissements. Même réduit et placé à un moment différent de l'année, ce parcours **va engendrer comme l'autre : dysfonctionnements, désorganisation et absentéisme !**

La CGT Éduc'action rappelle que pour assurer une insertion professionnelle réelle dans un métier et des poursuites d'études réussies, il ne s'agit pas de trier les élèves mais plutôt de **rendre la totalité des heures disciplinaires supprimées par les deux réformes successives** subies par le lycée professionnel. Pour cela, il faut également en finir avec l'orientation contrainte en **supprimant les familles de métiers** et en élaborant **une carte des formations** déconnectée des besoins en emplois locaux **qui réponde aux enjeux écologiques, de relocalisation industrielle et aux besoins sociaux**.

La CGT Éduc'action réaffirme son **opposition à tout parcours « différencié »** qui remet en cause le groupe classe et casse les progressions pédagogiques des enseignant-es, comme il crée une rupture d'égalité entre élèves. La CGT Éduc'action rappelle son attachement à **des examens se déroulant après la mi-juin et à des épreuves anonymes, ponctuelles et nationales**. Elle revendique l'abandon du CCF et de l'évaluation par compétences.

Pour la CGT Éduc'action, **l'urgence est bien à l'abrogation des réformes Blanquer et Macron de la voie professionnelle**, abrogation indispensable pour reconstruire un lycée professionnel au service des élèves et véritablement émancipateur.

Montreuil, le 18 février 2026